



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DU LOGONE (VIVA LOGONE)
Financement : IDA N° 70030 CM

Agence D'exécution : SEMRY

NOTE DE PRESENTATION N° 362/NP/ MINEPAT/SEMRY/P-VIVAL/UGP/RRE/SPM/2025

**RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATIONS POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL D'URGENCE
DE LUTTES CONTRE LES INONDATIONS DANS LES COMMUNES DE GUEME , KAIKAI, MAGA
ET YAGOUA DANS LE DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTREME-NORD**

1. INTRODUCTION

La République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale (BM) un financement pour le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-LOGONE). Il est prévu qu'une partie du montant de ce crédit soit utilisée pour effectuer les paiements attendus pour l'acquisition du matériel d'urgence de luttes contre les inondations dans les communes de Guemé , Kaikai, Maga et Yagoua dans le Département de Mayo-danay Région de l'Extreme-Nord

Ce financement devra s'effectuer conformément au Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs FPI de la Banque mondiale, édition de novembre 2020.

2. OBJET DE LA DEMANDE DE COTATIONS

La présente Demande de Cotations a pour objet la Sélection d'un fournisseur pour la signature d'un contrat pour l'acquisition du matériel d'urgence de luttes contre les inondations dans les communes de Guemé , Kaikai, Maga et Yagoua dans le Département de Mayo-danay Région de l'Extreme-Nord

3. Mode de Passation de Marchés

Le mode de passation de cette activité est la Consultation de Fournisseurs au travers de la Demande de Cotations. La consultation est restreinte aux prestataires exerçant dans le **domaine des prestations de Services** de fourniture divers et répondant aux critères de qualification requis, conformément à l'avis de Demande de Cotations publié.

Numéro de référence STEP CM-SEMRY-501171-GO-RFQ

4. PIECES CONSTITUTIVES DE LA DEMANDE DE COTATIONS

La Demande de Cotations est constituée de sept (07) principales parties :

- (a) Lettre de Demande de Cotations
- (b) Demande de Cotations (DC)
- (c) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
- (d) Description des prestations
- (e) Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- (f) Modèle de lettre de Cotations
- (g) Modèle de lettre de marché
- (h) Modèle de tableau de comparaison des Cotations

5. FINANCEMENT

Suivant l'accord de crédit IDA N° 70030 CM, il est prévu que le coût Toutes Taxes Comprises des fournitures concernées soit financé à 100% par les ressources dudit crédit.

6. COUT PREVISIONNEL DE L'ACQUISITION

Il est prévu pour cette activité un montant de **cent quatre-vingtquinze mille (195,000) dollars TTC.**

7. DELAI DE SOUMISSION DES COTATIONS

Le délai de réponse à accorder aux Prestataires est fixé à **quatorze jours ouvrables.**

8. DUREE DE VALIDITE DES COTATIONS

La durée de validité des cotations est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des Cotations

9. CAUTION DE SOUMISSION / ACQUISITION DE LA DEMANDE DE COTATIONS

Selon le Règlement de la Banque Mondiale (BM) en la matière, il n'est pas prévu de caution de soumission.

L'acquisition du dossier de cotations est gratuite.

10. PRESENTATION DES COTATIONS

Les Cotations sont présentées en sept (07) exemplaires (1 original et 06 copies y compris la copie numérique contenant le bordereau descriptif et quantitatif en version Excel ou version word) par le fournisseur et doivent comprendre les documents suivants :

- (a) La lettre de Cotations datée et signée ;
- (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- (c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé ;
- (d) Les spécifications (caractéristiques) techniques des fournitures accompagnées des prospectus (qui feront partie intégrante de l'offre) prouvant qu'ils sont conformes aux spécifications et aux normes techniques spécifiées dans la partie 2 ;
- (e) Les pièces administratives indiquées au point 4.1 (f) des Instructions aux Fournisseurs.

11. OUVERTURE DES COTATIONS

L'ouverture des plis, en présence des représentants des prestataires qui le désirent, aura lieu à la date, heure et à l'adresse qui seront précisés dans la lettre de Demande de Cotations.

12. EVALUATION DES COTATIONS

L'acheteur procèdera à l'évaluation et la comparaison des Cotations par l'examen préliminaire puis, l'examen détaillé.

13. ATTRIBUTION DU MARCHE

La Lettre de Marché sera attribuée au prestataire dont la Cotation sera déterminée conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations et la moins disante.

Telles sont les grandes lignes de la présente Demande de Cotations que j'ai l'honneur de soumettre à l'examen de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA Logone)

Yagoua, le **22 JUIL 2025**

LE COORDONNATEUR



101

2

SYSTEMATIC TRACKING OF EXCHANGES IN PROCUREMENT

568

Procurement Monitoring		Actual Dates	
Original Date / Days	Revised Date / Days	Running Date / Days	Actual Dates
09-Aug-2025 / 14	09-Aug-2025 / 14	09-Aug-2025 / 14	09-Aug-2025 / 14
12-Aug-2025 / 3	12-Aug-2025 / 3	12-Aug-2025 / 3	12-Aug-2025 / 3
26-Aug-2025 / 14	26-Aug-2025 / 14	26-Aug-2025 / 14	26-Aug-2025 / 14
26-Jul-2025 / 5	26-Jul-2025 / 5	26-Jul-2025 / 5	26-Jul-2025 / 5
Amendments to Request for Quotations	Receive Quotations	Standstill/Debating	Notification of Award
Contract Amendments	Signed Contract	Contract Completion	Contract Termination

Comments:

avec 1.5 - 561.45 FCFA. Dans le cadre du renforcement des capacités d'intervention face aux situations d'urgence, il a été constaté que certains matériels essentiels sont épuisés dans les contenants qui avaient été prépositionnés dans les communes de Vélé, Kalkai, Maga et insuffisant au niveau de la commune de Yagoua. Leur remplacement s'impose de manière urgente afin de garantir la réactivité et l'efficacité des équipes d'intervention lors de la saison de pluie en cours. Compte tenu de l'urgence et conformément aux procédures en vigueur, il serait souhaitable que la mise à disposition du matériel complémentaire se fasse avant le retour de la période critique de la saison de pluie. Pour y parvenir la méthode de sélection adéquate doit être la consultation de fournisseur restreinte à travers la demande de cotation, avec un délai maximum de deux (02) semaines pour la soumission des offres.